

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624401
N° d'annonce : 624401

AMV

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €

Siège social : 6 place Louis Aragon 95480 PIERRELAYE

432 017 721 R.C.S. Pontoise

Suivant déclaration en date du 03/08/2022, l'associé unique, la société DJAM'S, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €, ayant son siège social : 199, rue de Pyrénées 75020 Paris, 429 621 584 RCS Paris a décidé de dissoudre la société AMV, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société AMV à la société DJAM'S.

Les créanciers sociaux pourront former opposition à la dissolution pendant un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis auprès du tribunal compétent.

Pour avis : L'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelk4XJEI

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelk4XJEI>

